

Limpertsberg

Création d'un itinéraire cyclable en site propre Nord-Sud



Conférence de presse
28 janvier 2022

Contexte

Liaisons cyclables au Limpertsberg

Demande/Objectif

- Liaison en site propre
 - ⇒ Condition de circulation aux heures de pointe
- Mise en œuvre à brève échéance
- Connexion directe aux infrastructures cyclables existantes
- Axe central dans le quartier
- Solution transposable dans le contexte actuel (desserte lignes de bus régulières, stationnement résidents/visiteurs, livraisons, PMR...)



Réseau routier du Limpertsberg



Légende

Réseau étatique

■ RN + CR (≥ 50 km/h)

Réseau communal

■ voie collectrice (50 km/h)

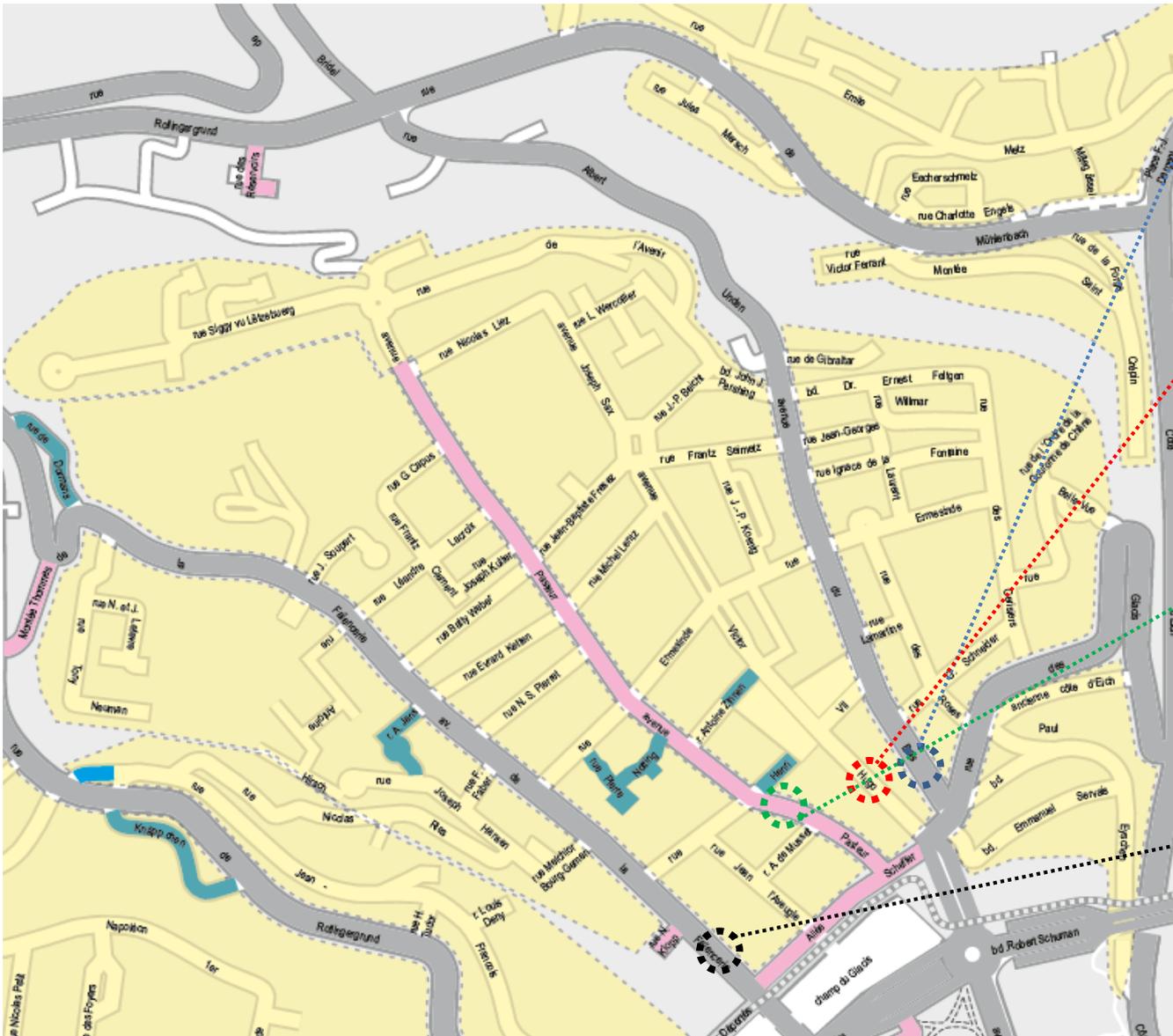
■ rue / zone 30 km/h

■ rue cyclable (30 km/h)

■ zone résidentielle (20 km/h)

■ zone de rencontre (20 km/h)

Réseau routier du Limpertsberg



Comptage

Av. du Bois:

7:00 – 9:00 : 80 véh./h
16:00 – 19:00: **101** véh./h

Av. Victor Hugo:

7:00 – 9:00: **312** véh./h
16:00 – 19:00: 295 véh./h

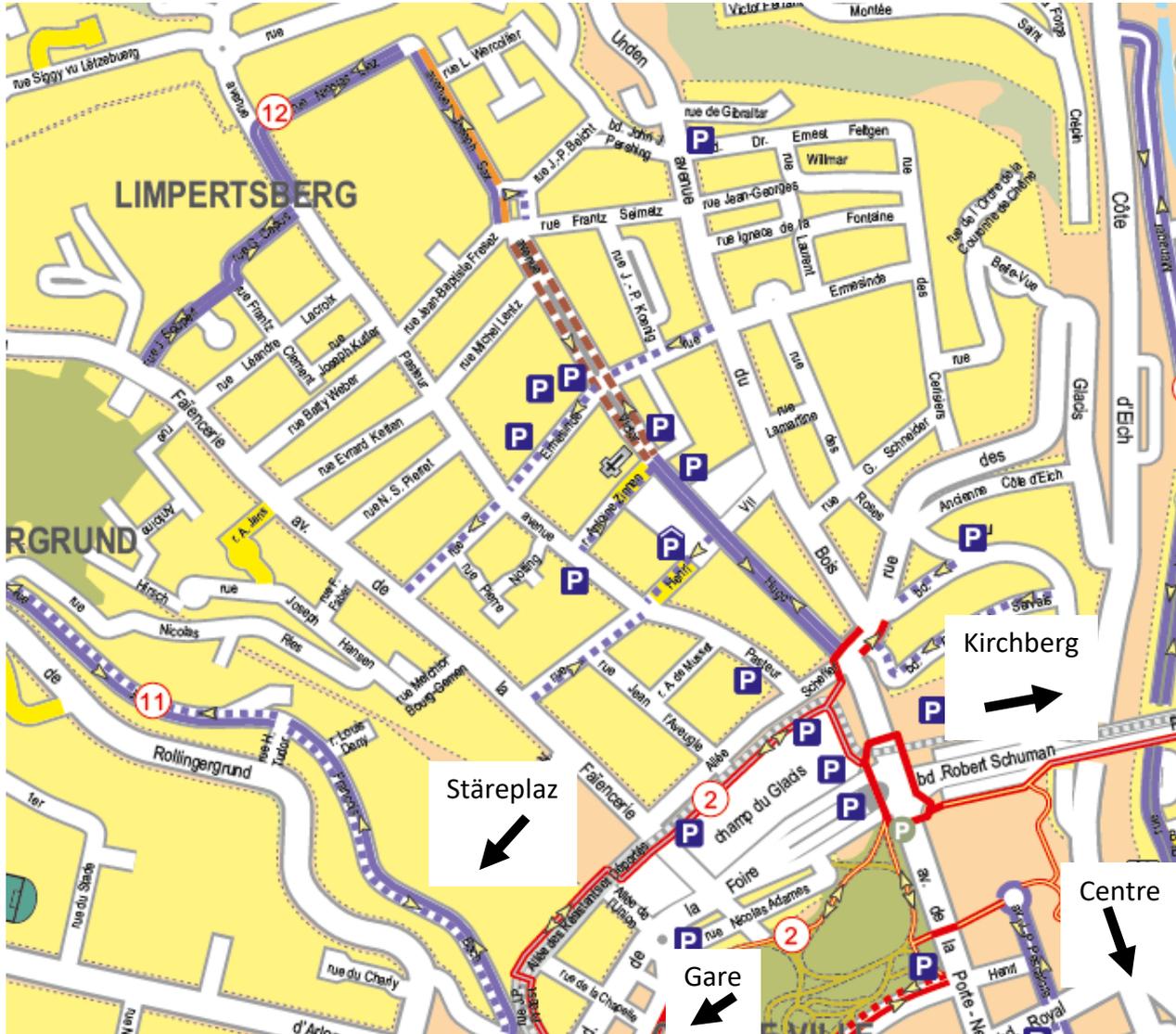
Av. Pasteur

7:00 – 9:00: **153** véh./h
16:00 – 19:00: 137 véh./h

Av. de la Faïencerie:

7:00 – 9:00: 388 véh./h
16:00 – 19:00: **425** véh./h

Liaisons cyclables au Limpertsberg



Légende

- réseau périphérique de pistes cyclables PC 1
- piste cyclable PC 2
- réseau périphérique de pistes cyclables
- voie cyclable
- voie obligatoire pour cyclistes et piétons
- voie obligatoire pour cyclistes
- voie cyclable à contresens
- voie suggestive
- circulation mixte
- circulation mixte - contresens cyclable
- voie bus - cycles autorisés
- voie cyclable projetée
- parcs municipaux - autorisés à la circulation des cyclistes
- passages pour piétons et cyclistes
- zone piétonne Vieille-Ville
- zone piétonne Ville-Haute
- zone 20
- zone 30
- park and bike
- emplacements de stationnement pour cycles
- abris pour cycles
- stations vel'oh!
- pompe à air
- ascenseur - cycles autorisés
- location cycles

Historique

Liaisons cyclables au Limpertsberg

Avant 2019

- Demande émise par les riverains et les cyclistes pour l'aménagement d'une liaison cyclable nord-sud

2019

- **Juillet 2019:** Réunion riverains Limpertsberg
 - Présentation de 3 variantes
 - Variante retenue => aménagement d'une piste cyclable à l'av. Pasteur

2020

- **Février 2020:** Vote du conseil communal pour la réalisation de la variante retenue

2021

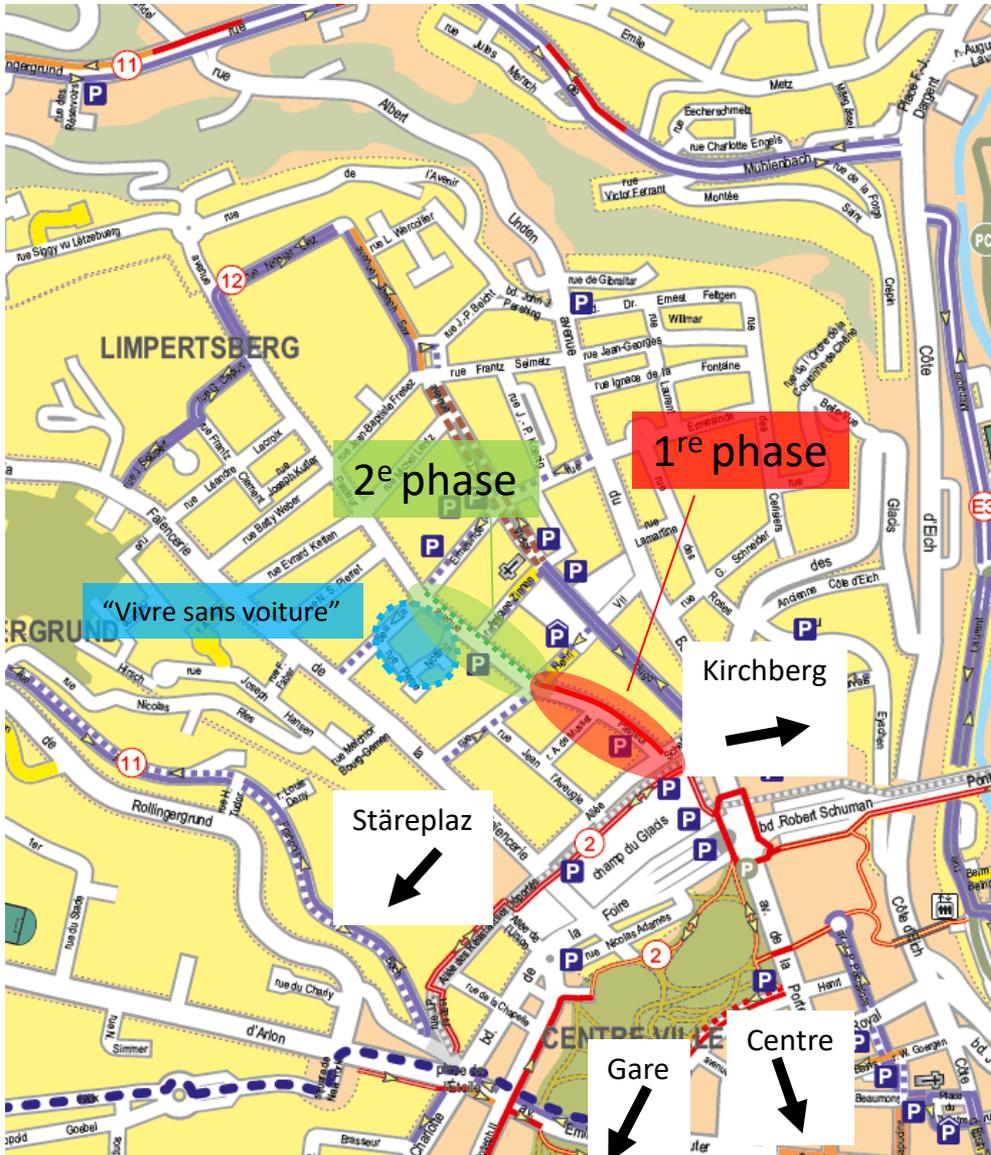
- **Septembre 2021:** Réunion d'information avec les riverains sur le déroulement du chantier
 - Suspension du marché pour les travaux suite à la demande de reconsidérer le projet
- **Octobre 2021:** Groupe de travail avec les riverains
 - Présentation du contexte général
 - Élaboration de propositions sous forme de participation active
 - Analyse approfondie des remarques et doléances formulées en séance par les Services de la Ville
 - Présentation des résultats de l'analyse au collège échevinal

2022

- **Janvier 2022:** Décision du collège échevinal par rapport aux remarques formulées par le groupe de travail

Décision du collège échevinal

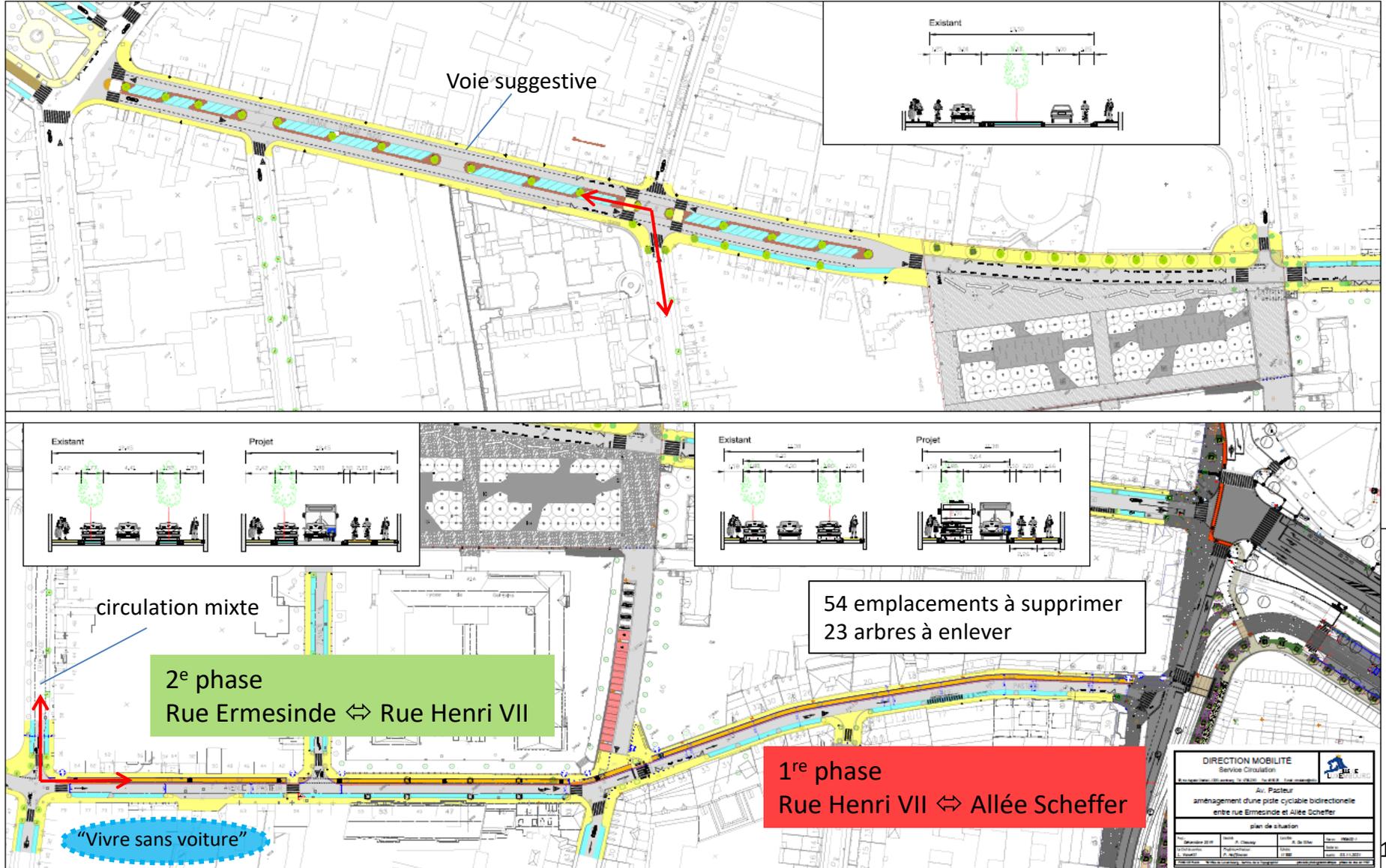
Liaisons cyclables au Limpertsberg



Décision CE:

- Réalisation en 2 étapes
 - ⇒ 1^{re} phase: allée Scheffer ↔ rue Henri VII (projet déjà voté)
 - ⇒ 2^e phase: rue Henri VII ↔ rue Ermesinde
- Liaison en site propre
- Axe central dans le quartier
- Mise en œuvre immédiate (1^{re} phase)
- Connexion directe aux infrastructures cyclables existantes ainsi qu'au site « vivre sans voiture » (2^e phase)
- Introduction de la réglementation 30 km/h
- Solution transposable dans le contexte actuel (desserte lignes de bus régulières, stationnement résidents/visiteurs, livraisons, PMR...)

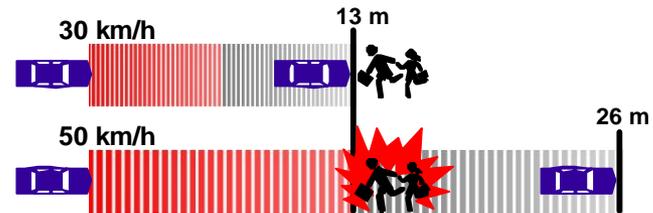
Liaisons cyclables au Limpertsberg



Liaisons cyclables au Limpertsberg

Introduction du régime 30 km/h

- Moins de trafic
- Moins d'accidents



⇒ À 30 km/h la distance d'arrêt est réduite de moitié par rapport à 50 km/h.

- Plus de sécurité pour tous les usagers de la route



⇒ Le champ de vision du conducteur roulant à 30 km/h est élargi. Il a une meilleure perception p. ex. des personnes situées au bord de la chaussée.

- Meilleure cohabitation de tous les usagers de la route

Liaisons cyclables au Limpertsberg

Synthèse par rapport aux objectifs définis:

- ✓ Liaison en site propre
 - Cheminement séparé et sécurisé pour les cyclistes
- ✓ Mise en œuvre directe du tronçon l'allée Scheffer ↔ rue Henri VII
 - Début des travaux : fin janvier/début février 2022
- ✓ Mise en œuvre à moyen terme du tronçon rue Henri VII ↔ rue Ermesinde
 - Début des travaux prévu au 2^e semestre 2022
- ✓ Connexion directe aux infrastructures cyclables existantes le long du tracé du tram
 - Liaison directe Kirchberg/Ville Haute/Gare
- ✓ Artère centrale traversant le quartier
- ✓ Amélioration de la qualité de vie en y apaisant le trafic
 - Règlementation de la vitesse maximale à 30 km/h
- ✓ Solution immédiatement transposable dans le présent contexte (desserte de la ligne AVL, stationnement résidents/visiteurs, livraisons, PMR)

Planning

Liaisons cyclables au Limpertsberg

Travaux 1^{re} phase (tronçon à l'allée Scheffer et rue Henri VII):

- Abattage des arbres le 29 janvier 2022
- Début des travaux pour l'aménagement de la piste cyclable : début février 2022
- Durée prévue des travaux : 4 mois
- Coût des travaux: 400.000 € TTC

2^e phase (tronçon rue Ermesinde et rue Henri VII):

- Décision du collège échevinal en janvier 2022 pour l'élaboration d'une 2^e phase
- Projet avec dossiers relatifs soumis au vote du conseil communal
- Réalisation des travaux prévue dans le courant du 2^e semestre 2022

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**